



Communiqué de presse

Précarité énergétique : INDECOSA-CGT réclame un financement plus juste !

Aujourd'hui, le prix des énergies n'en finit pas d'augmenter et cela a des répercussions très importantes sur le budget des ménages.

Les conséquences immédiates sont l'augmentation de la précarité énergétique et des coupures pour impayés. En juin 2010, le distributeur GDRF a annoncé que le nombre de coupures de gaz était 30 fois supérieur à 2008.

Les gouvernements qui se succèdent refusent de prendre à bras le corps les problèmes et s'arrangent toujours pour que ce soit les autres consommateurs domestiques qui payent l'addition. Ainsi, les usagers acquittent à travers leur facture la contribution au service public de l'énergie (CSPE) qui finance, entre autre, la précarité énergétique.

De leur côté, les entreprises bénéficient de largesses des pouvoirs publics pour ne pas payer cette contribution. Cette situation a d'ailleurs été dénoncée par la Cour des comptes le 21 février 2011 : « Les exonérations et plafonnements progressifs, décidés afin de préserver la compétitivité des industries, résultent d'un manque à encaisser de 416 Millions d'euros ».

Alors que s'ouvre à l'Assemblée Nationale un débat sur « les biens communs partagés », certains parlementaires mettent en avant la création d'un tarif de base accessible aux ménages en grande précarité. En échange, son financement serait encore une fois réparti sur les autres consommateurs domestiques à travers une tarification progressive qui permettrait, paraît-il, de lutter contre le gaspillage.

Pour INDECOSA-CGT, il faut arrêter de « déshabiller Paul pour habiller Jacques » mais bien de demander aux entreprises, notamment celles qui font des profits, de participer à l'effort de la nation de manière équitable plutôt que d'instaurer une solidarité unique entre salariés, chômeurs et retraités.

Montreuil, le 4 mai 2011

**Contacts : Arnaud Faucon au 01 48 18 87 31
Philippe Tombette au 01 48 18 84 18**